

Pleudihen

Village



05/03/2021 n°2080

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 18/02 à 20h à la Salle des Fêtes. En ouverture, le Maire informe les élus de la démission de Bernard CHOANIER pour des raisons personnelles. Outre son engagement municipal depuis 2014, il rappelle que Bernard fut durant 27 années sapeur-pompier de Pleudihen-sur-Rance notamment chef de centre durant 13 années. Il est désormais remplacé par Dominique VANNOOTE.

FINANCES – Validation des comptes administratifs 2020

(cf. Pleudihen Village du 26/02/21).

INFRASTRUCTURES – Travaux (phase 2) de l'immeuble de centre-bourg.

Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et aux Infrastructures, rappelle l'assistance à maîtrise d'ouvrage sollicitée auprès du cabinet BATIS CONCEPT de Pleudihen-sur-Rance. Les devis retenus sont les suivants : Ets ORY de Lourmais (35) pour le lot Maçonnerie (21.235,68€ TTC), Ets ATELIER DE LA GODILLE de Pleudihen pour le lot Charpente (13.766,51€ TTC), Ets DURAND de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine pour le lot Couverture (4.232,41€ TTC), Ets SOMEVAL de Miniac-Morvan pour le lot Menuiseries extérieures (22.610,23€), Ets AUBREE de Miniac-Morvan pour le lot Menuiseries intérieures (1.559,47€ TTC), Ets LAURENT de Pleudihen pour le lot Plaquerie – isolation (16.934,40€ TTC), Ets DESRIAC de Caulnes pour le lot Electricité (9.672,26€ TTC), Ets DESVAUX de Pleudihen pour le lot Plomberie (11.506,12€ TTC), Ets MEWEN de St-Méen-le-Grand pour le lot Revêtements de sols (7.641,73€ TTC), et Ets HOME & COLOR de Pleudihen pour le lot Peinture (2.907,50€ TTC), soit un montant total de travaux de 112.066,31€ TTC.

INFRASTRUCTURES – Plan de relance « Transition énergétique ».

Le Maire informe les élus de la rencontre avec le Sous-préfet de Dinan au début du mois de février afin de lui présenter différents projets d'investissement. Celui-ci recommande de présenter une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) regroupant trois projets : la rénovation de la toiture du Presbytère (montant estimé : 43.000€), celle de la Salle des Fêtes (130.000€) et le changement de portes et fenêtres de l'école publique (90.000€). La commune pourrait prétendre à 80% de subventions sur ces travaux. La demande de subvention est acceptée à l'unanimité, moins une abstention.

AFFAIRES SCOLAIRES – Semaine de 4 jours : Nathalie PRIE, Adjointe à l'Enfance et au Scolaire, propose le renouvellement de la dérogation pour l'année scolaire 2021-2022. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRE – Ecole Entre Terre et Mer : ouverture d'une 6e classe.

Nathalie PRIE informe les membres du conseil de la confirmation par la Direction académique de l'ouverture d'une sixième classe à l'école publique pour la prochaine rentrée scolaire. Celle-ci pourra être accueillie dans les locaux existants et ne nécessitera pas de travaux particuliers. La municipalité a soutenu cette demande tout en la conditionnant au maintien de la classe menacée de fermeture à La Vicomté-sur-Rance (qui devrait finalement être maintenue).

AFFAIRES GENERALES – Appel à projet « Conseiller numérique » en partenariat avec La Vicomté-sur-Rance et Saint-Hélen.

Jacques TERRIERE, Adjoint délégué à la Culture et la Citoyenneté, rappelle que les trois communes ont souhaité se porter candidates à un appel à projet concernant le recrutement, la formation et l'accueil d'un conseiller numérique, financé par l'Etat, dans le cadre du plan « France Relance ». Il s'agit d'accompagner les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique pour les rendre plus autonomes, notamment dans le cadre de démarches administratives en ligne. L'Etat finance à hauteur de 50.000€ pour un poste sur 24 mois (soit environ deux ans de SMIC). D'autre part, l'Etat prend en charge à 100% les frais d'une formation certifiante. La proposition est acceptée à l'unanimité.

(suite au verso)



ARRETE temporaire n°2021-3 portant réglementation de la circulation VC n°3 du 8 février au 12 mars 2021 (fermeture 24h/24h). La circulation sera interdite à tous les véhicules VL et PL, dans les deux sens, VC n°3, du carrefour du Bas de la Lande au croisement avec la VC n°38. L'accès aux propriétés et entreprises riveraines est maintenu.

CENTRE CULTUREL /BIBLIOTHÈQUE

02.96.88.20.55

Lundi	14h-17h30 (au lieu de 18h)
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30

EXPOSITION jusqu'au 13 mars
la Vie à l'EHPAD « La Consolation »
Expo peinture par Mme Annick MAZE et M. Jean PENISSON, résidents de l'EHPAD



MARCHÉ tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs, boucherie-charcuterie, galettes, artisanat, fromages, produits laitiers fermiers...

INFOS PRATIQUES



Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme : 09.84.45.25.37

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le Mardi, de 9h à 11h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22

Solidarités Nouvelles face au chômage reçoit en mairie sur RDV chaque 2ème mardi du mois. Inscription au 02.96.83.20.20

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).

Dans les villages : mardi 16/03

Dans le bourg : tous les mardis.



AFFAIRES GENERALES – Pacte de gouvernance de Dinan Agglomération : le Maire présente ce document, qui doit être validé par les communes et définit le cadre de référence des relations entre les communes et Dinan Agglomération. Le Conseil adopte ce pacte à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES – Mutualisations avec Saint-Hélen et La Vicomté-sur-Rance : mise en place des comités de chantiers. Le Maire rappelle la réunion organisée le 14/01/21 réunissant les trois conseils municipaux et la proposition de mise en place de comités de chantiers pour les actions qui peuvent être mutualisées : équipements de sport en complémentarité sur chaque commune, équipements culturels en commun, itinéraires de randonnée communs et liaisons douces vélo et communication touristique commune, brigade verte commune, restauration scolaire, achats groupés et négociations mutualisées, compétences à partager et organisation collective avec Dinan Agglo, politique agricole et utilisation de l'espace public, gestion des déchets verts et recyclerie, jeunesse, salle multisports et culturelle. Les élus pleudihennais se positionnent sur chacun des ateliers.

AFFAIRES GENERALES – Convention entre l'Ecole de la Nature et du Paysage de Blois et les communes de la Vallée de la Rance. Le Maire présente ce projet de convention qui permettrait à des étudiants de 4e année de cette école de venir faire des ateliers pédagogiques sur les communes signataires. Les élus approuvent à l'unanimité la conclusion de cette convention avec une participation de la commune limitée à un montant de 750€.

AFFAIRES GENERALES : Mise aux normes et sécurisation du Presbytère. Le Maire rappelle la construction du bâtiment en 1853. Celui-ci a été habité jusqu'au départ de l'Abbé RAFFRAY en 2014. Il est aujourd'hui utilisé quotidiennement pour les besoins de la Paroisse (accueil, catéchèse, prépara-

tion des célébrations, bulletin paroissial, ...) et pour du logement de manière ponctuelle. Vétuste et mal isolé, le bâtiment n'a jamais fait l'objet de travaux d'entretien importants. A l'été 2020, la Paroisse a sollicité la Mairie pour effectuer des travaux de mise aux normes (accessibilité) et de sécurisation du bâtiment (consolidation de l'escalier, fuites de toitures, portes et fenêtres en mauvais état, planchers qui s'affaissent, fissures des murs, isolation, ...). Lors d'une rencontre avec le Père Benoît, le Maire a indiqué que les moyens de la Commune étaient limités et ne permettraient pas une réhabilitation complète du Presbytère (budget estimé : + de 400.000 €)

Le Diocèse propose donc d'établir un bail emphytéotique portant sur le Presbytère, propriété de la Commune, et mis à disposition de la Paroisse. Les activités du Jardin seraient maintenues dans le cadre d'une convention d'occupation spécifique. La signature de ce bail permettrait au Diocèse et/ou à la Paroisse d'assumer les charges revenant de droit normalement au propriétaire (entretien, imposition, ...) pendant toute la durée du bail qui serait de 99 ans (celui-ci deviendrait caduc en cas de cessation d'activité de la Paroisse et la Commune en reprendrait la jouissance). La Commune s'engagerait à mettre à disposition le bâtiment en l'état après réfection de la couverture. En contrepartie, le Diocèse et la Paroisse s'engagent à prendre en charge l'ensemble des travaux de rénovation et d'entretien durant toute la période. Le Conseil municipal a approuvé la conclusion de ce bail.

NAUTIQUE : Règlement de la cale de mise à l'eau de Mordreuc. Le Maire soumet la proposition de la Commission nautique du 18/11/20 de poser un panneau, près des containers, indiquant les modalités d'usages de la rampe de mise à l'eau. Ce règlement est approuvé à l'unanimité.




PRIX DU ROMAN CEZAM

La bibliothèque de Pleudihen sur Rance vous invite à découvrir les 10 romans en lice pour le prix du roman CEZAM 2021. Pour participer, il suffit de lire au minimum 3 ouvrages. Date limite du vote papier : 25 juin 2021.

Renseignements et inscriptions :

02 96 88 20 55 ou
bmpludihen@wanadoo.fr



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle soirée Tartiflette n'aura pas lieu. En revanche, nous vous proposons

une TARTIFLETTE à emporter le samedi 27 mars.

Menu : Tartiflette, dessert au prix de 10 €. Retrait de 10h30 à 12h – salle des fêtes.

Sur réservation avant le mercredi 24 mars auprès des dirigeants, encadrants ou au 06 61 77 38 28 (téléphone ou SMS) ou par mail maurice.boixiere@orange.fr

Le Stade Pleudihennais souhaite créer **une section loisir** au sein de sa structure en proposant du Foot en marchant, Futnet, Beach Soccer, Golf Foot, Foot 5, En partenariat avec le district de football des Côtes d'Armor, le Stade Pleudihennais propose

une première séance d'initiation gratuite de Foot en marchant

(version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée, accessible à toutes et tous)

le samedi 13 mars de 10h à 12h sur le City Stade de Pleudihen.



REOUVERTURE DE LA LIGNE SNCF DINAN – DOL

Les trains vont reprendre du service sur la ligne SNCF Dinan – Dol-de-Bretagne à compter du lundi 15 mars 2021.

Dans le sens Dinan – Dol :
Du Lundi au Vendredi : 7h47 (arrivée à Dol à 08h05)
Samedi, Dimanche et Fêtes : 08h16 (arrivée à Dol : 08h34)

Dans le sens Dol – Dinan :
Du Lundi au Vendredi : 17h15 (arrivée à Dinan : 17h26)
Samedi, Dimanche et Fêtes : 17h57 (arrivée à Dinan : 18h20)


Les 26 passages à niveau de la ligne Dol-de-Bretagne - Dinan retrouveront l'ensemble de leurs fonctionnalités.

FEU ROUGE CLIGNOTANT = ARRÊT ABSOLU

Ne risquez pas votre vie aux passages à niveau. Respectez le code la route.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !
Un avis, une interrogation ?

Pour améliorer ce service, nous vous invitons à nous adresser vos commentaires (en notifiant bien vos coordonnées) par messagerie à mairie.pleudihen@wanadoo.fr



ASSOCIATION

« Demain ça commence aujourd'hui »

Boîtes, barquette, couvercle, sachet, serviette en papier, couverts jetables, bouteille en plastique, le tout dans un grand sac en papier... La vente à emporter a fait apparaître un nouveau gisement de déchets. 5 Millions de repas sont emportés par jour en France et ce chiffre date d'avant la pandémie... Depuis janvier 2021, les couverts en plastique sont interdits, mais vite remplacés par du bambou ou des matériaux composites, plus vertueux mais qui finiront malgré tout à la poubelle après le repas. Pourquoi ne pas directement investir dans des couverts nomades, une gourde et une lunch box (boîte à repas) réutilisables ? Sur notre page Facebook (<https://www.facebook.com/Demain-%C3%A7a-commence-aujourd'hui-2322635344643472/>), vous pourrez regarder un reportage éloquent de moins de 2 minutes qui vous montre l'énergie déployée pour la création d'une simple cuillère jetable qui peut parcourir jusqu'à 6000 kms avant de finir parfois inutilisée au fond d'un sac de restauration rapide.